



**HAL**  
open science

# De la caserne à la prison : expériences de l'enfermement chez Louis-Ferdinand Céline

Odile Roynette

► **To cite this version:**

Odile Roynette. De la caserne à la prison : expériences de l'enfermement chez Louis-Ferdinand Céline. Les espaces de vie de l'artiste : les enfermements à l'oeuvre, Sep 2011, Besançon, France. hal-01241301

**HAL Id: hal-01241301**

**<https://hal.science/hal-01241301>**

Submitted on 10 Dec 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Photo de couverture :

François Morellet, *Reflets dans l'eau déformés par le spectateur*, 1964, bois contre-plaqué, tubes de néon blanc, bac métallique, eau, système mécanique manuel.

© Adagp, Paris 2013

*Matriciels,*  
*à Matias et Maxim*



**ESPACES DE VIE DE L'ARTISTE :  
LES ENFERMEMENTS À L'ŒUVRE**

Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, n° 939

Série : *Recherches Interdisciplinaires et Transculturelles*, n° 88

**Directeur : Patrick Bégrand**

© Presses universitaires de Franche-Comté — 2014  
Maquette, mise en page et couverture : Marie Bonjour  
Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté  
30, rue Mégevand  
25030 Besançon Cedex

ISBN 978-2.84867.509. 1  
ISSN 0523 - 0535

Collection Annales Littéraires, 939

# **ESPACES DE VIE DE L'ARTISTE : LES ENFERMEMENTS À L'ŒUVRE**

Colloque international interdisciplinaire et interartistique  
23-24 septembre 2011 – Faculté des Lettres de Besançon

Besançon (Laboratoire C.R.I.T. EA 3224)  
Pôle « Identités sexuées : théories et représentations culturelles »

Dijon (Laboratoire T.I.L. EA 4182)  
Avec le soutien du Conseil régional de Bourgogne

**Sous la direction de Nella Arambasin**

Presses universitaires de Franche-Comté  
2014





## DE LA CASERNE À LA PRISON : EXPÉRIENCES DE L'ENFERMEMENT CHEZ LOUIS-FERDINAND CÉLINE

ODILE ROYNETTE

(UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ),

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Dans la vie comme dans l'œuvre de Céline, les vingt-deux mois passés derrière les murs d'une caserne de Rambouillet entre dix-huit et vingt ans occupent une place cruciale. Sans doute cette place n'eût-elle pas été la même si ce séjour n'avait été si intimement lié à son prolongement tragique : le départ pour les champs de bataille de la Grande Guerre et la blessure reçue au bras le 25 octobre 1914<sup>1</sup>. C'est d'ailleurs au terme de cette épreuve, lorsque Louis-Ferdinand Destouches<sup>2</sup> parvint en mai 1916 à fuir la guerre et l'Europe pour l'Afrique, qu'il évoqua dans sa correspondance, la marque laissée sur lui par son récent passé de soldat : « Je suis d'ailleurs resté et resterai je crois toute ma vie un peu sous-off de cavalerie [...]. Ces choses-là

---

1. Sur ce point voir notamment Henri Godard, *Céline*, Paris, Gallimard, 2011, chapitres 3 et 4, pp. 61-86 ; Jean Bastier, *Le Cuirassier blessé. Céline, 1914-1916*, Tusson, Du Lérot éditeur, 1999, 444 p. La date de cette blessure, longtemps fixée au 27 octobre, est en réalité antérieure de deux jours. Voir notre article à paraître, « Céline combattant : une lecture historique », actes du colloque *Céline à l'épreuve. Réceptions, critiques, influences (1961-2011)*, dir. par Philippe Roussin, Alain Schaffner et Régis Tettamanzi, Paris-Nantes, mai 2011 ainsi que Gaël Richard, « Le cuirassier blessé et ses médecins », *L'année Céline 2009. Revue d'actualité célinienne*, Tusson, Du Lérot, 2010, p. 185-204.

2. Ce dernier ne prit le pseudonyme de Céline, prénom de sa grand-mère maternelle, qu'à l'automne 1932 au moment de la parution de *Voyage au bout de la nuit*.

restent, indélébiles, elles sont ingérées à chaud<sup>3</sup> » écrit-il à son père le 11 octobre 1916. Si le scripteur ne prend pas le soin de distinguer ici le temps de paix du temps de guerre, si les critiques, à la lumière de *Voyage au bout de la nuit* paru en 1932, ont concentré leurs analyses sur le parcours du combattant, l'expérience initiale qui fut celle d'un arrachement à l'univers familial et d'un enfermement dans un régiment de cuirassiers entrecoupé de brèves permissions, est restée longtemps dans l'ombre, alors qu'elle donne lieu à la première expérience d'écriture aboutie, un carnet intime de trente-cinq pages rédigé en novembre 1913 : le carnet du cuirassier Destouches<sup>4</sup>. La découverte récente de la correspondance échangée pendant son séjour à Rambouillet par des proches inquiets de son sort ou chargés de le surveiller, ne livre pas seulement des informations précieuses sur le temps du service<sup>5</sup>. Elle souligne aussi le contraste entre le silence dans lequel le principal intéressé semble se murer pendant cette période et le passage à l'acte que constitue l'écriture du carnet, première manifestation tangible d'une « volonté de "littérature" » pour reprendre l'expression d'Henri Godard<sup>6</sup>. Elle permet par conséquent de questionner la présence d'un lien entre les épreuves subies par le jeune soldat et l'acte d'écrire, entre les différentes formes de privation induites par l'entrée dans le monde militaire et la quête d'une liberté dans et par l'écriture. Afin d'explorer les formes de cette relation, nous voudrions d'abord cerner de plus près l'expérience ambiguë traversée par le cavalier Destouches, marquée à la fois par la régression mais aussi par un affranchissement. Cette dualité se retrouve-t-elle dans le seul roman de Céline consacré à la vie de caserne, *Casse-pipe*, roman inachevé publié en décembre 1949 ? Enfin, comment la mémoire de cette expérience si marquante fait-elle

---

3. Céline, Lettre 16-43 à son père, *Lettres*, édition établie par Henri Godard et Jean-Paul Louis, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2009, p. 205. Nous adoptons ici pour plus de simplicité la convention choisie par les deux éditeurs de ce recueil pour la référence de chacune des lettres. Ainsi la lettre 16-43 signifie-t-elle la 43<sup>e</sup> lettre écrite par Céline pendant l'année 1916.

4. Voir Céline, « Carnet du cuirassier Destouches », *Romans*, tome III, édition présentée, établie et annotée par Henri Godard, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1988, Appendice III, p. 73-75. Pour l'histoire de ce texte, voir sa notice établie par Henri Godard, *Ibid.*, p. 931-932.

5. Voir *Devenir Céline. Lettres inédites de Louis Destouches et de quelques autres 1912-1919*, édition et postface de Véronique Robert-Chovin, Paris, Gallimard, 2009, p. 11-36, reprises dans Céline, *Lettres, op. cit.*, p. 77-93.

6. Henri Godard, *Céline, op. cit.*, p. 57.

retour chez Céline lors de son incarcération et de son exil au Danemark entre 1945 et 1951, alors qu'il est poursuivi par la justice française après la Libération pour intelligence avec l'ennemi pendant l'Occupation ?

### **Le temps du service : entre enfermement et affranchissement**

Louis-Ferdinand Destouches s'est engagé volontairement pour trois ans au 12<sup>e</sup> régiment de cuirassiers le 28 septembre 1912 comme permet de l'établir son dossier militaire<sup>7</sup>. Les raisons de cette décision, qualifiée par Céline *a posteriori* dans une conversation rapportée par Pierre Ordioni de « coup de tête<sup>8</sup> », exemple très révélateur des libertés prises par Céline avec sa propre biographie, étaient en réalité loin d'être irrationnelles. Au terme de deux ans et demi d'apprentissage chez divers patrons, le jeune homme âgé de dix-huit ans avait enfin l'occasion d'obtenir un emploi plus stable dans une grande joaillerie parisienne, la maison Lacluche frères, située rue de la Paix, à condition de se débarrasser de ses obligations militaires<sup>9</sup>. Celles-ci, au terme d'un long processus de généralisation du service parvenu en ces années à son aboutissement, pesaient sur la quasi-totalité des Français tenus d'effectuer à vingt-et-un ans un séjour au régiment de deux ans<sup>10</sup>. Il s'agissait d'une lourde contrainte, particulièrement en milieu populaire, qui impliquait non seulement l'interruption de toute activité salariée, mais aussi, en dépit des progrès du recrutement régional, un éloignement géographique souvent considérable pour une partie des appelés. Afin de rester à proximité de leur domicile et de choisir l'unité à laquelle ils désiraient être affectés, les membres des familles aisées ou ceux de la petite bourgeoisie à laquelle appartenaient les Destouches, pouvaient recourir à un engagement volontaire dit de devancement d'appel dès dix-huit ans.

---

7. Archives de Paris, D4R1 1812, registre matricule de Louis-Ferdinand Destouches, classe de recrutement 1914, 4<sup>e</sup> bureau.

8. « Le baptême du feu de 1914 raconté par Céline en 1939 », récit recueilli par Pierre Ordioni, dans *Romans*, t. III, *op. cit.* Appendice V, p. 77. Ce récit, improvisé par Céline le soir de la mobilisation générale d'août 1939, a été publié pour la première fois par P. Ordioni dans *Commandos et cinquième colonne en mai 1940*, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1970, p. 7-17.

9. Sur tous ces points voir notamment Henri Godard, *Céline*, *op. cit.*, p. 36-40.

10. Au terme de la loi sur le recrutement de mars 1905 qui prévoyait également la suppression de la plupart des dispenses octroyées notamment aux étudiants par les lois précédentes. Sur ce point voir Annie Crépin, *Histoire de la conscription*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 2009, p. 303-310.

L'inconvénient d'une présence prolongée sous les drapeaux était largement compensé par la possibilité faite à l'engagé de parvenir plus rapidement au grade de sous-officier, de revenir au domicile familial pendant les permissions et, plus encore, d'intégrer un régiment doté d'une bonne réputation. Avant 1914, les relations armée-nation s'étaient approfondies au point que la plupart des régiments et de leurs cadres, désormais implantés de manière quasi-pérenne dans une ville de garnison, avaient noué des liens étroits avec la population locale basés sur une confiance nourrie de contraintes réciproques. La soumission aux obligations militaires était accordée sans résistance majeure, mais en contrepartie d'un comportement exemplaire de l'armée à l'égard des jeunes soldats et de la population civile<sup>11</sup>.

L'engagement de Louis-Ferdinand Destouches au 12<sup>e</sup> régiment de cuirassiers s'inscrit dans ce contexte. Il est dicté par l'ambition de parents obsédés par la réussite rapide de leur fils, désireux de lui inculquer des valeurs d'ordre et de discipline qu'ils ont eux-même si largement intériorisées, mais soucieux aussi d'adoucir, autant que possible, les rigueurs de l'entrée dans le monde adulte. Le rôle du père est ici prépondérant. En avril 1885, à l'âge de vingt ans, Fernand Destouches avait interrompu ses études et s'était engagé pour cinq ans au 27<sup>e</sup> régiment d'artillerie en garnison à Douai, afin, selon toute vraisemblance, de n'être plus à la charge de sa mère<sup>12</sup>. Il avait servi dans l'artillerie à cheval comme canonnier-conducteur, brigadier puis maréchal des logis, avant d'être libéré par anticipation le 21 septembre 1889 au terme d'un service sans heurts, mais sans panache<sup>13</sup>. La mémoire de cette expérience paternelle a probablement joué un rôle crucial dans le choix de l'engagement du fils et dans ses modalités. Fernand Destouches connaissait l'armée et nourrissait des sentiments favorables à une institution dans lesquelles les opinions réactionnaires de ce lecteur du journal antisémite *La Patrie*<sup>14</sup> étaient encore fort répandues. Aussi est-ce peu dire qu'il ne partageait nulle-

---

11. Voir sur ce point notre ouvrage, "*Bons pour le service*". *L'expérience de la caserne en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 2000.

12. Sur l'ascendance paternelle de Céline voir H. Godard, *Céline*, *op. cit.* pp. 20-21.

13. Voir Archives de Paris, D4R1 429, registre matricule de Ferdinand Auguste Destouches, classe de recrutement 1885, 2<sup>e</sup> bureau.

14. Voir la notice de *Mort à crédit* rédigée par Henri Godard dans *Romans*, t. I, édition présentée, établie et annotée par Henri Godard, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1981, pp. 1362-1363 et du même auteur, *Céline*, *op. cit.* p. 21.

ment les convictions antimilitaristes qui commençaient à se diffuser plus largement dans l'opinion publique au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. Tout semble indiquer, au contraire, qu'il faisait confiance à l'armée pour parfaire l'éducation physique et morale de son fils. C'est probablement lui qui l'oriente vers la cavalerie, arme plus prestigieuse que l'infanterie et vers les cuirassiers qui en constituaient l'élite physique. Il connaissait, pour les avoir lui-même vécues, les difficultés de l'entraînement militaire dans les unités à cheval, mais ne les considéraient probablement pas comme insurmontables. Enfin le choix du 12<sup>e</sup> régiment de cuirassiers s'explique non seulement par la proximité avec Paris, mais surtout par les liens personnels qu'il entretenait avec un des officiers de ce régiment, le capitaine Schneider, qui sera, à Rambouillet comme sur le front, son principal informateur. Céline ne livra jamais d'explications sur ce qui s'était alors passé au sein du cercle familial, ni sur le rôle joué par son père, ni sur sa propre attitude, visiblement consentante, à l'égard des injonctions parentales. On peut néanmoins suggérer l'hypothèse selon laquelle la très violente charge opérée contre le père du narrateur dans *Mort à crédit*, doit quelque chose à la responsabilité de son propre père dans la décision qui interrompt brutalement la jeunesse, non pas dorée, mais protégée de l'enfant unique qu'il était. Plus de vingt ans après les faits, – la rédaction de *Mort à crédit* débuta à l'été 1933, soit un peu plus d'un an après le décès de son père en mars 1932 –, Céline se délivre, sous la forme délibérément outrancière et caricaturale qui caractérise l'ensemble du récit, du ressentiment qu'il avait pu nourrir à l'égard du conformisme familial, ressentiment d'autant plus intense que celui-là avait été largement accepté par le jeune homme.

L'incorporation au 12<sup>e</sup> régiment de cuirassiers marque une rupture brutale et douloureuse avec l'univers de l'adolescence. Louis-Ferdinand Destouches pénètre dans un monde d'hommes adultes chargés de lui inculquer les rudiments du métier militaire dans une armée, la cavalerie lourde, où ces apprentissages s'avèrent particulièrement ardues. Si une robuste condition physique est exigée lors de l'incorporation – il faut être grand pour devenir cuirassier et Destouches mesurait 1m 75<sup>16</sup> – celle-ci est intensément mise à l'épreuve. Les textes prescriptifs qui organisent l'instruction dans la

15. Voir notamment Jean-Jacques Becker, *Le carnet B : les pouvoirs publics et l'antimilitarisme avant la guerre de 1914*, Paris, Klincksieck, 1973, 226 p.

16. Archives de Paris, D4R1 1812, document cité.

cavalerie prévoient que la recrue puisse être mobilisable dès le début du printemps<sup>17</sup>. Elle doit par conséquent apprendre en quelques mois à tenir en selle, à maîtriser son cheval aux différentes allures — pas, trot, galop — seul puis avec les hommes de son peloton, et à connaître les principales formations à adopter sur le champ de bataille. À cela s'ajoutent les rudiments du combat à pied, le maniement des différentes armes, à pied comme à cheval — sabre et carabine pour un cuirassier —, les soins du cheval, l'entretien des effets et des armes ainsi que l'apprentissage des règles de la vie collective. Les classes — tel était le nom donné par les militaires à cette période initiale qualifiée encore, selon un terme de cavalerie, de « débouillage<sup>18</sup> » à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle — constituait une mise à l'épreuve physique d'une extrême intensité<sup>19</sup> à laquelle Louis-Ferdinand Destouches échappe d'autant moins qu'il est inscrit, dès son arrivée, au cours des élèves-brigadiers afin d'accélérer son avancement. Il est donc soumis à un rythme plus intensif encore, qu'il ne supporte pas. Dès le 22 novembre 1912, le capitaine Schneider qui commande son escadron, fait part à Fernand Destouches des difficultés de son fils qu'il attribue « à son peu d'aptitude au cheval et à son peu d'entraînement physique<sup>20</sup> ». Derrière cette formulation euphémique, se cachent des chutes répétées, considérées par les instructeurs comme le seul moyen de se débarrasser de la rigidité corporelle et de la peur, des menaces et même des injures pendant l'entraînement mais aussi dans la chambrée, qui placent la jeune recrue dans un état de terreur et d'humiliation censé forger sa docilité comme sa résistance. Sur Destouches, la marque laissée par cette initiation se traduit d'abord par une transformation physique. Il perd deux kilos en près de deux mois<sup>21</sup> et se blesse au moins à deux reprises, mais sans gravité<sup>22</sup>. Il plonge surtout dans une dépression morale qui s'enracine dans le dégoût profond que lui inspire sa

---

17. Et ce depuis une directive ministérielle du 10 juillet 1894 qui simplifiait l'instruction dans les régiments de cavalerie et accélérât son rythme naguère beaucoup plus lent.

18. Voir Odile Roynette, *op. cit.*, chapitre 5, p. 223-310..

19. *Ibid.*

20. Lettre 12-0a dans *Lettres, op. cit.*, p. 78.

21. Selon l'un des informateurs de Fernand Destouches, le général Rossignol, dans une lettre du 28 novembre 1912. Voir lettre 12-0b, *Ibid.*

22. Une première fois fin décembre 1912 à la suite d'une chute de cheval, la deuxième à la mi-janvier où il reçoit un coup de sabot de cheval au pied. Lettre 12-0d et Lettre 13-0d dans *Lettres, op. cit.*, p. 80 et p. 83.

nouvelle existence au milieu d'hommes grossiers et brutaux, privé de toute liberté et placé sous la menace constante de la punition. Ceux qui l'entourent font part à ses parents de sa « dépression<sup>23</sup> », de son « découragement<sup>24</sup> », mais c'est seulement un an plus tard qu'il trouve dans son carnet intime les mots pour décrire son supplice :

Quel noble métier que le métier des armes. Au fait les vrais sacrifices consistent peut-être dans la manipulation du fumier à la lumière blafarde d'un falot crasseux ? ...Au cours des élèves brigadiers, pris en grippe par un jeune officier plein de sang, en butte aux sarcasmes d'un sous-off abruti, ayant une peur innée du cheval, je ne fis pas long feu, et je commençai sérieusement à envisager la désertion qui devenait la seule échappatoire à ce calvaire<sup>25</sup>.

L'interdiction de sortie et l'absence de permission, propres à cette période initiatique<sup>26</sup>, constituent une souffrance supplémentaire pour celui qui se décrit comme atteint par une « nostalgie profonde de la liberté<sup>27</sup> », de sorte que la fuite semble alors le seul remède à ses maux. C'est seulement grâce à la sollicitude de plusieurs officiers soumis aux interventions répétées de ses parents, et grâce aux conseils qui lui sont prodigués par plusieurs soldats chargés par ces derniers de veiller sur lui, que Destouches, rayé début janvier 1913 du cours des élèves brigadiers, semble surmonter peu à peu la crise morale qui l'affectait. Dès la mi-janvier, plusieurs observations formulées par ses proches indiquent qu'il commence à conquérir une forme de liberté au cœur de la contrainte, qu'il s'agisse de se faire remplacer pour des gardes d'écurie normalement attribuées aux « bleus »<sup>28</sup>, de manger à la cantine, privilège dont fort peu de soldats pouvaient bénéficier<sup>29</sup>, de contracter des dettes envers ses camarades<sup>30</sup>, ou bien encore d'entretenir une liaison avec une jeune femme<sup>31</sup>. En un peu moins d'une année, l'adolescent sensible paraît avoir vaincu ses peurs et intériorisé les normes viriles exacerbées au sein

---

23. Lettre 12-0a, *Ibid*, p. 77.

24. Lettre 12-0d du cavalier Servat à Fernand Destouches, *Ibid*, p. 80.

25. Céline, « Carnet du cuirassier Destouches », *op. cit.*, p. 74.

26. Il bénéficie d'une journée de permission le 1<sup>er</sup> novembre 1912 et de plusieurs jours pour Noël. Voir Archives de Paris, D4R1 1812, document déjà cité.

27. Céline, « Carnet du cuirassier Destouches », *op. cit.*, p. 74.

28. Lettre 13-0d du cavalier Servat à Marguerite Destouches dans *Lettres*, *op. cit.*, p. 83.

29. *Ibid*.

30. Lettre 13-0h du cavalier Servat à Fernand Destouches, *Ibid*, p. 84.

31. Lettre 13-0u de Roger Gorus à Fernand Destouches, *Ibid*, p. 91.



de l'armée. Témoin de cette métamorphose, un de ses camarades, Roger Gorus, écrit à son père le 11 décembre 1913 : « au moral [Louis] fait de sérieux progrès, il n'a plus le 'cafard'<sup>32</sup> (permettez l'expression) comme par le passé. De ce fait son zèle s'est accentué, et, s'il continue ainsi, il arrivera j'en suis sûr, à voir son plus cher désir en tant que militaire accompli<sup>33</sup> ». Ce désir devient réalité, le 5 août 1913, lorsqu'il est nommé brigadier<sup>34</sup>.

Pour autant, l'empreinte laissée sur le jeune homme par ces mois d'assujettissement est profonde. Lors des séjours qu'il avait effectués adolescent en Allemagne puis en Angleterre afin d'apprendre les langues étrangères, Destouches avait entretenu une correspondance qui maintenait le lien familial, malgré l'éloignement. L'expérience de la caserne, de par sa brutalité, rompt ce lien, d'où le besoin ressenti par les parents de multiplier les informateurs à l'intérieur du régiment. Elle crée un silence qui témoigne de la dureté d'une épreuve dont Destouches entend témoigner treize mois plus tard dans son carnet intime, alors qu'il a surmonté son désarroi initial. Il s'agit, écrit-il, « de marquer dans ma vie une époque (peut-être remplie), la première vraiment pénible que j'aie traversée, mais peut-être pas la dernière<sup>35</sup> ». Ses notes ne cachent rien de sa détresse et prennent la forme d'une confession vouée à rester secrète. Pourtant, et c'est là tout leur intérêt, elles sont offertes par leur auteur à un lecteur fictif dans une dédicace – « À celui qui lira ses pages<sup>36</sup> » – qui fait basculer ce texte du côté de la littérature. Lié à la « mélancolie profonde<sup>37</sup> » suscitée par la vie dénuée de liberté du soldat, un désir d'écriture émerge au travers de ces notes. Ce dernier témoigne de l'affranchissement réalisé vis-à-vis des épreuves antérieures, mais rappelle aussi que, sans elles, le besoin d'écriture n'aurait peut-être jamais vu le jour. De là à prétendre que la vocation d'écrivain du futur Céline s'est enracinée dans cette expérience initiale, il y a un pas que nous

---

32. Il s'agit d'un mot familier employé assez couramment dans l'armée dès le début des années 1880, tout particulièrement dans les unités stationnées en Afrique pour désigner la tristesse consécutive à l'éloignement du sol natal. Elle se fonde sur une analogie entre l'insecte de couleur noire, le cafard, et les idées sombres qui affectent le moral des soldats.

33. Lettre 13-ou de Roger Gorus à Fernand Destouches, *Ibid.*, p. 91.

34. Archives de Paris, D4R1 1812, document déjà cité.

35. Céline, « Carnet du cuirassier Destouches », *op. cit.*, p. 73.

36. *Ibid.*

37. *Ibid.*, p. 75.

ne saurions franchir. Disons plutôt qu'elle inaugure une série d'expériences traumatiques – caserne, guerre, blessure – à l'origine d'une œuvre qui tentera d'en dire la part la plus secrète. C'est d'ailleurs la manière dont elle fut pensée par l'écrivain lui-même lorsqu'il envisagea de la retranscrire pour la première fois.

### La caserne de *Casse-pipe*

La caserne ne se fraye pas un chemin immédiat dans l'œuvre de Céline. Elle fait son apparition après la première évocation de la Grande Guerre que forme *Voyage au bout de la nuit*, et sa description est par ailleurs profondément imprégnée par la mémoire de ce conflit. C'est en juillet 1934 que l'idée d'une vaste trilogie faisant se succéder « Enfance – La guerre – Londres<sup>38</sup> » est évoquée pour la première fois par le romancier qui, en 1936, avec *Mort à crédit*, achève le premier volet du triptyque. Or, le contexte à la fois littéraire, intime et historique qui entoure le projet d'écriture à l'origine de *Casse-pipe* joue un rôle considérable dans les modalités de la transposition romanesque de l'expérience du cuirassier Destouches. 1936 est d'abord l'année de l'échec relatif – mais cuisamment ressenti – de *Mort à crédit*, dont la langue beaucoup moins conventionnelle que celle du *Voyage*, et les scènes obscènes, scatologiques parfois, heurtent la critique comme le lectorat. Cette amère déception, jointe aux blessures d'amour-propre consécutives au départ d'Élisabeth Craig<sup>39</sup>, se mêlent à un intense pessimisme avivé par le contexte économique, politique et social troublé. Il voit l'arrivée au pouvoir en mai du Front populaire, pour lequel Céline éprouve si peu de sympathie qu'il attribue au gouvernement de Léon Blum, non sans un antisémitisme déjà viscéral, la responsabilité des faibles ventes de *Mort à crédit*. « J'avais déjà vendu 25 000 quand le blumisme est arrivé. S'en relèvera-t-il ? Question<sup>40</sup> », hasarde-t-il dans une lettre à Henri Mahé le 29 mai 1936. Tout concourt donc à placer sous le signe d'un intense ressentiment l'état d'esprit de l'écrivain, qui s'apprête à reprendre la guerre comme objet de son récit, avec l'intention de suivre le destin d'un sous-officier de cavalerie de la caserne jusqu'au champ de bataille où il trouve la mort en entraînant délibérément

38. Lettre 34-29 à Eugène Dabit, *Lettres, op. cit.*, p. 431.

39. Rupture définitive début juillet 1934.

40. Lettre 36-32 à Henri Mahé, 29 mai 1936 dans *Lettres, op. cit.*, p. 496.

son escouade<sup>41</sup>. L'inachèvement de *Casse-pipe*<sup>42</sup>, abandonné à l'été 1937 au profit de la rédaction de *Bagatelles pour un massacre*, et réduit pour cette raison à l'évocation de la vie à l'intérieur d'un quartier de cavalerie, ne doit pas faire oublier cette mise en perspective initiale qui irrigue en profondeur les choix faits par Céline pour représenter les épreuves vécues par Ferdinand, le narrateur et le double de l'écrivain, lors de son incorporation. La caserne recréée par Céline est un lieu hanté par une violence, celle de la Grande Guerre, qui lui est en partie extérieure et qui fait retour dans le roman pour noircir considérablement la peinture d'un monde et d'un moment sur lequel il se retourne pour la première fois. L'amertume célinienne prend alors toute sa mesure à travers un travail de transposition romanesque, qui est le produit de l'immense choc consécutif à une expérience de combattant, à laquelle dans une très large mesure le passage sous les drapeaux Céline avait si peu préparé<sup>43</sup>. Ces contextes entrecroisés sont indispensables pour comprendre l'intense noircissement opéré par Céline dans son travail de recréation de la caserne.

C'est d'abord par la clôture que commence l'évocation de l'incorporation de Ferdinand, qui une fois passées les grilles du quartier, puis le portillon, pénètre à l'intérieur du corps de garde accompagné d'une première injure à son endroit, qui permet à Céline de traduire la dépersonnalisation immédiate subie par toute recrue :

« Brigadier ! C'est l'engagé !  
— Qu'il entre ce con là !<sup>44</sup> »

Suit une série d'épreuves qui met à mal le corps, lieu privilégié où s'exerce la contrainte nouvelle d'un monde privé de toute liberté, où la promiscuité constante déchaîne une violence physique et verbale que rien ne semble *a contrario* contenir. Le monde que décrit Céline est un monde à l'envers, où les règles qui régissaient les rapports entre les êtres humains dans le monde civil se sont brusquement effondrées, où le nouveau venu, qui ne les connaît pas, est à la merci

---

41. Projet initial tel qu'il est révélé par Céline dans un récit rapporté par R. Poulet dans *Entretiens familiers avec L.-F. Céline* et repris dans « L'histoire de *Casse-pipe* racontée par Céline en 1957 », *Romans*, t. III, *op. cit.* Appendice I, p. 65.

42. Sur l'histoire mouvementée du texte voir Henri Godard, « Notice de *Casse-pipe* » déjà citée, p. 863-880.

43. Voir sur ce point notre article à paraître, « Céline combattant : une lecture historique », déjà cité.

44. Céline, *Casse-pipe*, *Romans*, t. III, *op. cit.*, p. 3.

de ceux qui l'entourent. Les insultes et les menaces pleuvent – celle de la punition la plus grave pour un soldat, qui est tout particulièrement l'envoi aux compagnies de discipline, « Biribi » en argot militaire –, mais aussi les coups sur les hommes et sur les chevaux réunis dans une même condition dégradée et souffrante. Les chutes de cheval subies par Ferdinand lors de son instruction, les excoriations, les furoncles, forment une série d'atteintes à l'intégrité physique qui achèvent de miner des hommes littéralement disloqués :

En long, en large, en travers que j'ai circulé, moi Ferdinand Belzébuth, entre les jambes de mon tréteau<sup>45</sup>... à toutes les allures... pas... trot... charge... plus qu'à demi-démonté... raccroché sens dessus dessous... J'ai branlé le cul en compote... breloque dans tous les redans du manège.

J'ai pris des châtaignes si affreuses que j'en ai eu le bassin parti, racorni, remboîté en miettes, la tête propulsée dans la fronde... raccrochée par les éperons, les genoux retournés dans le derrière, les pieds plein les yeux, le nez dans le ventre du bétail<sup>46</sup>.

Hommes et bêtes ne forment plus que des êtres vivants pris au piège d'un espace clos sur lui-même, dépourvu d'air, de lumière et d'espace, où chacun s'entrechoque et cherche à fuir, à l'image des chevaux échappés des écuries traversant en trombe dans la nuit la cour de la caserne. Des êtres qui étouffent dans l'atmosphère confinée du corps de garde, dont nous savons qu'il constituait pour les médecins militaires de l'époque un concentré de tous les maux susceptibles de nuire à la santé des soldats, mais aussi dans celle de l'écurie, lieu de tous les dangers puisqu'elle expose les hommes de garde à la menace de l'ensevelissement sous l'urine, le crottin et le fumier qui peu à peu submergent l'espace. Céline parvient ici à traduire, grâce aux expériences sensorielles radicales qu'il impose à ses personnages, quelque chose du sentiment d'anéantissement physique et psychique vécu pendant ses premiers mois à Rambouillet et transcrit dans le *Carnet du cuirassier Destouches*.

De tous les sens mis à mal pendant ce parcours initiatique, c'est probablement l'ouïe qui constitue pour Céline le lieu principal de la déstabilisation. Les soldats de *Casse-pipe* sont placés dans un environnement sonore où l'agression est répétée et systématique. Aux bruits des chevaux et des équipements métalliques qui se heurtent, se

45. C'est un des nombreux synonymes, en argot militaire, du cheval.

46. Céline, *Casse-pipe*, op. cit., p. 56.

joignent les hurlements des soldats ou des gradés qui s'interpellent, donnent des ordres ou s'insultent, au point que les mots sont déformés par cette prononciation forcée, le nom des grades par exemple. Ainsi le maréchal des logis devient-il, dans la langue orale que Céline s'efforce de transcrire par écrit, le « maréchaogi<sup>47</sup> », de même que les onomatopées cherchent à transcrire ce bain sonore si particulier<sup>48</sup>. Plus généralement, *Casse-pipe* constitue une tentative extrêmement novatrice de transcrire dans un texte la langue effectivement utilisée par les militaires, mélange de langue orale populaire, d'argot militaire et de vocabulaire réglementaire<sup>49</sup>, mais aussi en partie inventée. Ainsi, c'est davantage l'argot parisien et l'argot militaire que les patois qui sont privilégiés par l'écrivain, qui notait pourtant en 1950 dans une lettre à Roger Nimier, qu'au 12<sup>e</sup> Cuirassiers, un régiment « absolument breton<sup>50</sup> », pas un soldat sur dix ne parlait français. Comme l'a déjà souligné Henri Godard, « cet univers militaire est aussi clos dans sa langue particulière que le quartier de cavalerie dans ses murs. Il est en lui-même largement verbal<sup>51</sup> ». À cette oralité aliénante qui maintient les personnages dans un état d'assujettissement complet, – comme le suggère plus loin dans le roman le « mot » de passe perdu, qui s'il était retrouvé par un des soldats, permettrait de relever la garde c'est-à-dire de la libérer –, Céline oppose d'une part le silence de Ferdinand plongé dans l'incompréhension, d'autre part une scène inaugurale au cours de laquelle le brigadier de service essaie de recopier sur le registre d'entrée son nom, inscrit sur sa feuille de route :

Le brigadier il avait du mal à ouvrir ma feuille... Elle lui collait entre les doigts... puis à lire mon nom. Fallait qu'il recopie sur un registre... Tout ça c'était très ardu... Il s'appliquait scrupuleusement<sup>52</sup>.

Dans cette très brève scène, l'écrit est réinvesti par l'écrivain d'une fonction libératrice qui consiste à rappeler au sujet son identité

---

47. Céline, *Casse-pipe*, *op. cit.*, *passim*.

48. Sur ce point voir Bruno Curatolo, « Une version célinienne du mythe de Babel : *Casse-pipe* ou la déroute du langage », *Regards sur Claudel et la Bible. Mélanges offerts à Jacques Houriez*, textes présentés par France Marchal-Ninosque et Catherine Mayaux, Besançon, Poussière d'or, 2006, pp. 363-382.

49. Voir Odile Roynette, *Les mots des tranchées. L'invention d'une langue de guerre 1914-1919*, Paris, Armand Colin, 2010.

50. Lettre 50-109, 1<sup>er</sup> novembre 1950, *Lettres*, *op. cit.*, p. 1365.

51. Henri Godard, « Notice de *Casse-pipe* », dans Céline, *Romans*, t. III, *op. cit.*, p. 864.

52. Céline, *Casse-pipe*, *op. cit.*, p. 4.

antérieure, son nom de civil qui va s'effacer pour laisser la place à son numéro matricule. À l'oralité foisonnante et agressive qui envahit immédiatement l'espace du texte, Céline oppose la place fragile faite dans cet univers décrit comme carcéral à l'écrit, et suggère peut-être ici qu'écrire – cet acte si peu naturel dans un monde où il sert surtout à signifier des ordres ou à porter des punitions – c'est résister. C'est probablement la seule notation positive à l'intérieur d'un roman où tous les personnages sont écrasés par leur condition militaire et dans lequel Céline gomme ce qui avait pu, lors de son séjour à Rambouillet, constituer pour lui une réelle libération, le relatif affranchissement à l'égard de la tutelle familiale d'abord, l'initiation sexuelle ensuite. Ne restent plus que l'humiliation et la contrainte dans un texte qui néanmoins, il faut le rappeler, demeure inachevé.

### De la prison à la caserne

Cette expérience de détresse, tant physique que psychique, traverse à nouveau non plus seulement l'œuvre mais aussi la vie de Céline, et à un degré infiniment supérieur, lorsqu'il est incarcéré au Danemark le 17 décembre 1945. La présence de l'écrivain au Danemark, en compagnie de sa femme Lucette Almanzor et de son chat Bébert, s'explique par la décision prise par Céline, qui se sent menacé dans son intégrité physique, de fuir Paris le 17 juin 1944 pour rejoindre le pays étranger où il a déposé d'importantes sommes d'argent liquide. Au terme d'un long et périlleux cheminement à travers une Allemagne en cours de désintégration, le couple parvient à Copenhague en mars 1945 et y séjourne jusqu'à ce que la justice française rattrape Céline dans un pays désormais libéré de l'occupation allemande depuis le mois de mai<sup>53</sup>.

Les faits reprochés à l'écrivain sont graves, puisque dans un premier temps, il est non seulement soupçonné d'intelligence avec l'ennemi, mais aussi d'actes de nature à nuire à la Défense nationale au terme des articles 75 et 83 du Code pénal, dans un contexte d'épuration du monde des lettres qui fut impitoyable pour les intellectuels collaborateurs, comme Gisèle Sapiro l'a montré<sup>54</sup>. Ces faits étaient

---

53. Sur tous ces points voir Henri Godard, *Céline, op. cit.*, chapitres XV à XVI, p. 361-405.

54. Voir Gisèle Sapiro, *La Responsabilité de l'écrivain. Littérature, droit et morale en France (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Éd. Du Seuil, 2011, chapitre X, p. 525-567.

passibles de la peine de mort et Céline en est conscient lorsqu'il pénètre dans la prison de Vestre Fængsel, où il est d'abord placé en cellule collective avant d'être transféré, le 28 décembre 1945, à bout de forces, à l'infirmerie. Hormis quelques lettres, les premiers écrits de Céline datent de février 1946 lorsqu'il est renvoyé en prison, mais en cellule individuelle cette fois ; ils prennent la forme de notes et de réflexions transcrites sur des cahiers d'écolier — dix au total — dans lesquels l'écrivain décrit par bribes, sans souci de style, les événements et les sensations éprouvées entre sa fuite de Paris et son incarcération. Ces *Cahiers de prison*<sup>55</sup> forment une source précieuse pour tenter de comprendre comment cet enfermement là, qu'il vit d'autant plus douloureusement qu'il ne cesse de clamer son innocence, entre alors en résonance avec les expériences de terreur déjà traversées par l'homme. Ainsi, de manière significative, c'est d'abord aux champs de bataille de 1914, plus précisément à celui où il fut gravement blessé au bras le 25 octobre 1914, qu'il fait allusion pour expliquer les hallucinations et les sifflements d'oreille dont il souffre à nouveau intensément depuis son incarcération, et qui selon lui trouvent leur origine en 1914. Dans le cahier 4, qui forme la première esquisse de son prochain roman, *Féerie pour une autre fois*, il écrit :

Je ne vois plus bien clair – les murs se touchent – j'entends encore les balles de 14 siffler et les obus de Poperinge – je suis tout en bruits de 14<sup>56</sup>.

Puis, quelques pages plus loin, il ajoute :

Les clefs – l'orage des clefs tous les matins me fait sauter – j'ai peur d'être puni – je ne comprends rien – je n'entends rien que le sifflement de mon oreille – la guerre 14 toujours dans l'oreille – Poëlkapelle la cellule<sup>57</sup>.

La cellule, tout comme le champ de bataille auquel elle est explicitement identifiée ici, sont bien des lieux mortifères, qui exposent le soldat comme le détenu à la menace de son anéantissement physique, à sa disparition, que Céline envisage alors comme un

---

55. Ces cahiers ont été transcrits dans *L'Année Céline 2006* pour les Cahiers 1 à 3 ; *L'Année Céline 2007* pour les Cahiers 4 à 7 et *L'Année Céline 2008* pour les Cahiers 8 à 10.

56. Céline, « Première esquisse de *Féerie pour une autre fois* et autres fragments tirés des *Cahiers de prison* », *Romans*, t. IV, Appendice I, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1993, p. 579. Poperinge était le nom du village belge situé à proximité de Poëlkapelle où Céline fut blessé.

57. *Ibid.*, p. 582.

soulagement – « Je voudrais bien mourir – l'attirance de la mort<sup>58</sup> » note-t-il – et que seule la pratique de l'écriture semble pouvoir un tant soit peu conjurer.

Ce n'est que lorsque l'étau se desserre quelque peu, lorsque Céline libéré sur parole en juin 1947 et assigné à résidence à Copenhague, puis dans la propriété de son avocat, maître Mikkelsen à Klarskovgaard au bord de la mer Baltique, que d'autres souvenirs d'enfermement et en tout premier lieu ceux liés à son service militaire, reviennent sous sa plume pour l'aider à mieux décrire ce que la prison signifie pour celui qui l'a vécue. Un passage de la version C de *Féerie pour une autre fois*, commencée au printemps 1948, voit la prison et la caserne mises en parallèle à travers deux moments constitutifs des premiers instants : la mise à nu d'une part et l'enregistrement de l'autre. Notons que le contexte du printemps et de l'été 1948, contemporain de la mise au point par Céline du manuscrit de *Casse-pipe* publié dans sa première partie par Jean Paulhan dans les *Cahiers de la Pléiade* en novembre 1948, facilite probablement cette reviviscence chez Céline des souvenirs de la caserne.

L'évocation commence par l'humiliation de la fouille au corps, précédée de la mise à nu du futur prisonnier. Céline les décrit en des termes où il laisse libre cours à une indignation restée intacte trois ans après :

Prison vous y avez peut-être été ? Là en toute franchise, qu'est-ce qui vous a vexé le plus ? Moi c'est le retournement des poches, la fouille du gafe<sup>59</sup>, tronche d'orang... Et qu'il vous retrifouille encore ! Déshabillez-vous ! Vous avez pas une jumelle ? une scie à moteur ? un avion ? un V 45 ? dans l'ourlet de votre nœud ? Allons, face au mur ! Ça recommence ! Votre trou du cul à présent ! Ah ! le loustic il cache de l'or ! du diamant ! un diadème d'émeraude ! Le vice c'est tout ! Aux chiots la suite ! Votre colombin contient pas de balles ? de plans secrets ? d'ampoules morphines ? Triturez la merde du damné !<sup>60</sup>.

Cette scène qui, par ailleurs laisse libre cours aux fantasmes scatologiques de l'écrivain, n'est pas sans parenté avec la visite d'incorporation à laquelle étaient soumises toutes les recrues lors de leur arrivée à la caserne. Si celle-ci ne comportait pas de fouille corporelle à proprement parler, elle se déroulait devant un petit

---

58. *Idem*.

59. C'est-à-dire du gardien de prison.

60. Céline, « Version C de *Féerie pour une autre fois* », *Romans*, t. IV, *op. cit.*, p. 882.



groupe de militaires, officiers, sous-officiers et médecins, autorisés à examiner les corps des nouveaux venus dénudés, à les ausculter et éventuellement à les palper afin de repérer une infirmité susceptible d'entraîner un renvoi dans les foyers. Si dans ces deux situations la violence faite au sujet n'est pas de même nature ni de même ampleur, du moins donne-t-elle naissance à un sentiment d'intense transgression qui s'enracine dans la forte intériorisation des normes de la décence et de la pudeur en vigueur au début du XX<sup>e</sup> siècle, non moins intolérantes à l'égard de la nudité masculine qu'à l'égard de la nudité féminine<sup>61</sup>.

La fouille que décrit Céline se poursuit par la privation des papiers d'identité du futur détenu. Et c'est alors que la proximité avec ce que Céline avait décrit dans *Casse-pipe* est la plus évidente. Le prisonnier est brusquement dépossédé de son identité antérieure, privé de passé, réduit à un numéro au même titre que le soldat incorporé dans un régiment :

Vos pauvres papiers j'en parle pas, là toute votre vie brave honnête, c'est la première chose qu'ils vous coxent, votre carte d'identité réelle, votre livret médaille militaire, votre carnet soixante-quinze pour cent<sup>62</sup>... En paquet tout ça et en l'air ! Vous les reverrez plus ! un autre orage emportera tout ! c'est la fin du bonhomme, l'âme qu'on veut plus, l'outrage au sang, tordu vieillard, un numéro. Pourtant je peux me dire endurci. J'ai passé par des régiments qu'étaient des bagnes de discipline, où on ramassait les bleus, sous les chevaux, le soir, dans la litière, en train de chialer. Mais c'est pas si dur que la « fouille », la « fouille » c'est l'avanie au cœur...<sup>63</sup>.

Autre scène d'humiliation comparée dans la première partie publiée de *Féerie pour une autre fois* : celle de la brutalité gratuite infligée au prisonnier par trois gardiens venus un soir renverser son lit dans sa cellule, avec celle des brimades traditionnellement imposées dans la chambrée aux recrues dont les anciens mettaient le lit en bascule, c'est-à-dire le renversaient en pleine nuit afin de les plonger dans l'abrutissement et la peur :

---

61. Sur ce point voir Anne Carol, « La nudité au XIX<sup>e</sup> siècle. Quelques pistes de réflexion pour l'histoire des pratiques et des sensibilités », *Rives méditerranéennes*, n° 30, 2008, pp. 25-37.

62. Il s'agit d'une allusion à la deuxième réforme de Céline, celle de 1939, qui lui reconnaît un taux d'invalidité de 75 %.

63. Céline, « Version C de *Féerie pour une autre fois* », *Romans*, t. IV, op. cit., p. 882.

[...] Ils sont venus me voir un soir, une nuit... ils m'ont fait relever... ils m'ont botté mon grabat ! en l'air ! paille ! frusques ! Ah, je me voyais rajeuni ! le « bleu » qu'on bascule ! le « 12<sup>e</sup> » !<sup>64</sup>

Il convient à l'évidence de ne pas sous-estimer, dans ce passage comme dans ceux qui précèdent, le poids pesé par la posture victimaire revendiquée par Céline pendant les longues années d'écriture de *Féerie*. Elle contribue à assombrir considérablement le tableau de sa détention, à culpabiliser un lecteur, avec qui il règle ses comptes dans un texte dont la véhémence a largement contribué à son rejet par le public comme par la critique lors de sa publication. Néanmoins, que ce récit de la détention soit parsemé de réminiscences du temps du service militaire révèle la trace douloureuse laissée chez l'homme par cette expérience initiale d'enfermement, dont la mémoire reste si présente à l'esprit de l'écrivain quelque trente années plus tard.

Pour Céline, le régiment comme la prison, mais aussi comme le champ de bataille sont des lieux où les êtres humains, les hommes tout particulièrement, perdent leur identité et tentent de résister à cette chute. Pour Céline, de la jeunesse à la maturité, c'est par l'écriture, débutée derrière les murs d'une caserne, que s'accomplit la tentative de reconquête d'une liberté mise à mal par ces expériences successives de violence dont certaines furent extrêmes. Quête peut-être vaine, mais qui a donné naissance à une des œuvres littéraires les plus importantes du XX<sup>e</sup> siècle.

---

64. Céline, *Féerie pour une autre fois I, Romans*, t. IV, *op. cit.*, p. 35. Cette dénonciation est d'ailleurs comme atténuée dans le récit par le souvenir de ses propres compétences en ce domaine lorsqu'il était en garnison à Rambouillet : « Moi je sais basculer les paillasses ! ... j'ai su ! ... », *Ibid.*